Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501422-20260605-D20260605_37-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Fougères-Vitré
Commune de LANDEAN

Nombre de membres	
En exercice	Présents à 18 h
15	15

Date de la convocation
28 mai 2026
Nombre de pouvoirs
0
Numéro de la délibération
2026-37

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE LANDEAN

Séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 05 juin 2026, à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LANDEAN, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Franck ESNAULT, Maire.

Etaient présents à 18h00 : M. Franck ESNAULT, M. Patrice MARIE, Mme Géraldine ROSSIGNOL, M. Dominique BOSSERAY, Mme Hélène GOSSELIN, M. Georges COURTOUX, Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Mme Véronique LACONCHE, Mme Monique BRUNET, M. Stéphane JEULAND, Mme Chrystèle LECOINTRE, M. Stéphane PAUTONNIER, Mme Nathalie RABALLAND, M. Aurélien GRANGÉ, M. Adrien SIMON.

Etait absent excusé à 18h00 ayant donné procuration :

Etait absent excusé à 18h00 :

Mme Monique BRUNET a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

2026-37 Projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan : SOLLICITATION Ambitions communes – Travaux de réhabilitation d'un bâtiment existant

Monsieur le Maire expose les modalités de demande de subvention au titre d'Ambitions Communes pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment existant.
Le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan entre dans le cadre des dépenses subventionnables.

Il est proposé de solliciter la subvention Ambitions Communes pour les travaux de réhabilitation de la salle polyvalente.

Travaux subventionnables – plan de financement
Dépenses prévisionnelles : 975 590,09 € HT
Ambitions Communes sollicité : 150 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 15 voix :

- **ADOPTE L'OPÉRATION** de réhabilitation de la salle polyvalente du Complexe des Essarts ;
- **DÉCIDE** de valider le plan de financement prévisionnel pour le projet de réhabilitation de la salle polyvalente de Landéan pour un montant prévisionnel de **975 590,09 € HT** ;
- **SOLLICITE** une subvention au titre d'Ambitions Communes d'un montant de **150 000.00 €** pour les travaux de réhabilitation d'un bâtiment existant ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Monique BRUNET
Secrétaire de Séance

Fait et délibéré à Landéan, le 05 juin 2026
Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Franck ESNAULT

MAIRIE DE LANDEAN 35133